

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice: 8  
Présents : 6  
Votants : 7

DELIBERATION N° 41-2018

Séance du jeudi 30 aout 2018



L'an deux mille dix-huit et le jeudi 30 aout 2018, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 24 aout 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MEYSSONNIER Gérard, M. ROBERT Joël, Mme BLANC Danielle, M. Pierre POUILLARD, M. Jean-Pierre NOMIUS

**Absents excusés :** Mme STEFANI Noëlle donne pouvoir à Rémi COSTORIER

**Absents non excusés :** Jean Claude FAURE

**Secrétaire de séance :** Mme BLANC Danielle

**Objet:** Vente du terrain Communal de Coste Chaude à Monsieur SANSONNETTI Benjamin et Madame LIBOUBAN Laura – Signature de l'acte définitif

Le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 30 novembre 2017 le terrain communal de Coste Chaude (lot n°5) d'une surface de 806 m<sup>2</sup> a été vendu à Monsieur SANSONNETTI Benjamin et Madame LIBOUBAN Laura et que le compromis de vente a été signé le 17 février 2017 à l'étude de Maître MAROCCO à Tallard.

Le Maire informe l'assemblée qu'une délibération doit être prise afin de signer l'acte définitif concernant cette vente.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- **Autorise** le Maire à signer l'acte définitif.

Fait et délibéré, le 30.08.2018

Le Maire  
Rémi COSTORIER

